

Image not found or type unknown



Chèque à une tiers personne

Par **vero**, le **16/06/2011 à 23:48**

Bonjour, une dame que je connais sa fille unique étant décédée et qui n'a plus qu'un neveu souhaite me faire un chèque d'une certaine somme je ne sais pas si je peux accepter sans avoir de soucis après son décès avec son neveu. La personne est valide et saine de corps et d'esprit.
merci de vos réponses
VG

Par **mimi493**, le **16/06/2011 à 23:51**

ça dépend de la somme et des moyens de la personne.